

tiques ait le sentiment qu'elle n'a rien à craindre pour ses droits en matière de services gouvernementaux et pour sa langue officielle, notamment dans les domaines de l'éducation et du développement culturel. Ces deux domaines sont essentiels à la préservation des deux langues officielles.

Même si un intense débat politique touchant les questions linguistiques se poursuit au Nouveau-Brunswick, d'immenses progrès sont actuellement accomplis en vue de bâtir ensemble une société pacifique et productive.

Si le reste du Canada parvient à saisir le sens profond de la démarche du Nouveau-Brunswick, je crois que la proclamation d'aujourd'hui constituera une étape importante pour la promotion d'une unité durable au pays.

* * *

LE PREMIER MINISTRE CATHERINE CALLBECK

M. Joe McGuire (Egmont): Madame la Présidente, le 17 septembre 1991, une ancienne collègue de la Chambre des communes et ma compatriote de l'Île-du-Prince-Édouard, le premier ministre Catherine Callbeck, a présenté une motion d'initiative parlementaire pour demander au gouvernement fédéral de rendre hommage à la contribution de nos premiers ministres décédés en plaçant une plaque commémorative près des lieux où ils sont inhumés.

Hier, lors d'un événement historique où le Président de la Chambre des Communes a accueilli le premier ministre actuel et son prédécesseur, le député de Vancouver Quadra, et les membres des familles d'anciens premiers ministres, on a dévoilé 14 de ces plaques commémoratives.

J'aimerais profiter de cette occasion pour féliciter Catherine de la réussite de son initiative visant à honorer nos anciens chefs. Je voudrais aussi la féliciter pour son ascension à la direction du Parti libéral de l'Île-du-Prince-Édouard. Grâce à cette réussite, elle est devenue la deuxième femme premier ministre d'une province au Canada.

J'ai très hâte au 29 mars, alors que les électeurs de l'Île-du-Prince-Édouard iront aux urnes pour faire de Catherine Callbeck la première femme élue au poste de premier ministre dans toute l'histoire du Canada.

* * *

L'INDUSTRIE DU TRANSPORT AÉRIEN

M. Scott Thorkelson (Edmonton—Strathcona): Madame la Présidente, notre système de transport aérien connaît une surcapacité. Les Lignes aériennes Canadien International ont récemment annoncé une diminution de

leur capacité et Air Canada a refusé de réagir face à ce geste.

Air Canada poursuit sa route vers l'autodestruction. Elle refuse d'admettre qu'elle a commis une erreur colossale en voulant imposer sa solution monopolistique bien canadienne. On reconnaîtra éventuellement que cette stratégie a constitué une erreur de jugement de proportions historiques. La direction d'Air Canada, qui est un exemple parfait d'inertie bureaucratique, n'a pas réagi adéquatement aux pressions de la concurrence en réduisant sa capacité et en diminuant les coûts. Elle tente plutôt de contourner cette difficulté en recherchant le monopole.

Je demande à nos deux grandes compagnies aériennes de regarder la réalité bien en face, de réduire leur capacité et de rétablir l'ordre dans le système de transport aérien au Canada.

* * *

[Français]

LE PATINAGE ARTISTIQUE

Mme Gabrielle Bertrand (Brome—Missisquoi): Madame la Présidente, tous les Canadiens et Canadiennes éprouvent une grande fierté à la suite du succès exceptionnel de nos athlètes en patinage artistique. Ces succès ne sont pas le fruit du hasard; ils sont le résultat d'un travail acharné, d'efforts continus et d'une ambition bien légitime de faire honneur à leur pays.

• (1110)

Nous avons regardé avec beaucoup d'émotion les exploits du couple Isabelle Brasseur et Lloyd Eisler et ceux de Kurt Browning et d'Elvis Stojko qui ont fourni des performances remarquables. Nous serons aujourd'hui de tout cœur présents alors que Josée Chouinard et Karen Preston essaieront, elles aussi, de monter sur le podium.

À tous ces athlètes remarquables, nous offrons nos félicitations les plus chaleureuses pour s'être surpassés et avoir atteint les plus hauts sommets. Ils deviennent un exemple pour la jeunesse canadienne par leur détermination, leur force morale et leur courage. Quels meilleurs ambassadeurs pouvons-nous désirer pour le Canada?

* * *

[Traduction]

L'EMPLOI

M. Howard McCurdy (Windsor—Sainte-Claire): Madame la Présidente, le rapport publié aujourd'hui par Statistique Canada indique que depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange, le chômage chez les jeunes est passé de 11 p. 100 à presque 18 p. 100, et cela